



FOCUS RÉGION

LA CHARTE ENVIRONNEMENT

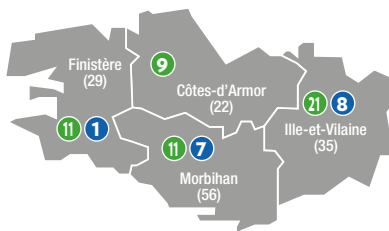
18 entreprises exploitant **52** sites :

- **47** carrières de granulats
- **1** carrière d'andalousite
- **3** carrières de kaolin
- **1** installation de recyclage

LA CHARTE RSE

3 entreprises exploitant **10** unités de production de béton prêt à l'emploi et **6** carrières (granulats et kaolin)

16 sites adhérents RSE



Nombre de sites engagés par département :

- dans la Chartre Environnement > **1**
- dans la Chartre RSE > **1**



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Avec la Chartre Environnement des industries de carrières mise en place en 2004, les carrières se sont engagés dans une démarche de progrès environnemental continu.

Afin de continuer à progresser et à répondre aux attentes sociétales, la profession a fait évoluer la Chartre Environnement.

Celle-ci s'est dotée d'un nouveau référentiel, toujours aussi concret et pragmatique, qui permet d'évaluer la maturité des sites de carrières et des plateformes de recyclage en fonction des enjeux environnementaux.

Parallèlement, la Chartre RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) a vu le jour.

Ouverte aux entreprises de l'industrie extractive, du béton prêt à l'emploi et d'autres branches connexes comme la production de matériaux en pierres naturelles, la Chartre RSE permet aux entreprises, quelle que soit leur taille, d'engager une démarche plus globale portant sur la thématique du développement durable. Elle doit ainsi valoriser les entreprises comme acteurs responsables apportant une valeur ajoutée au territoire par leur contribution économique, sociale et environnementale.

C'est désormais l'association UNICEM entreprises engagées qui pilote et anime les deux démarches.



2017 fût donc une année de transition. Elle a permis aux adhérents historiques de la Chartre Environnement de se mobiliser autour d'un référentiel permettant de mieux valoriser les progrès accomplis. Le Comité régional breton a eu le plaisir d'accueillir ses premiers adhérents à la Chartre RSE pour la branche béton. Concernant l'industrie extractive, comme en témoignent les carrières des Kaolins de Bretagne, qui ont participé à la démarche expérimentale de la Chartre RSE, une nouvelle ère s'ouvre et les entreprises ont la responsabilité de s'adapter aux enjeux de la société. En permettant aux entreprises de s'interroger sur l'ensemble des fonctionnalités de l'entreprise, la Chartre RSE est un véritable outil de management participatif.

En tant que présidente du Comité régional UNICEM entreprises engagées Bretagne, mais également en ma qualité de présidente nationale depuis juin 2017, j'ai la conviction que ces démarches vertueuses contribueront à la performance des entreprises. Continuons dans ce sens en partageant nos expériences !

Sylvie LEBRETON

Présidente du Comité régional UNICEM entreprises engagées Bretagne

Association UNICEM entreprises engagées

Entreprises de Bretagne signataires de la Chartre Environnement

CARRIÈRES DE BRANDEFERT
 CARRIÈRES ET MATÉRIAUX DU GRAND OUEST
 SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES DE FRÉHEL
 CARRIÈRE DU GUÉ MORIN
 HENRY FRÈRES
 IMERYS CERAMICS France
 IMERYS REFRACTORY MINERALS Glomel
 SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES DU JAUDY
 CARRIÈRES DE KERGUILLO
 LES CARRIÈRES DE LA GARENNE
 LAFARGEHOLCIM GRANULATS

CARRIÈRE LANNURIEN
 CARRIÈRES DE MONT SERRAT
 PIGEON CARRIÈRES
 POMPÉI
 SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES BRETONNES
 SOGETRAP
 THOUEMENT ET FILS

Entreprises de Bretagne signataires de la Chartre RSE

CARRIÈRES ET MATÉRIAUX DU GRAND OUEST
 IMERYS CERAMICS France
 LAFARGEHOLCIM BÉTONS - Agence Bretagne



Une bonne pratique mise en place par les carrières



UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA RÉGION BRETAGNE

Le 17 novembre 2017, une convention de partenariat a été signée entre la Région Bretagne, l'UNICEM Bretagne et l'association UNICEM entreprises engagées.

La Région, considérant l'importance stratégique de la filière minérale pour l'aménagement de la Bretagne, reconnaissant aussi sa mobilisation et son engagement en faveur du développement durable, entend établir une relation partenariale durable.

Dans ce cadre, des conventions particulières pourront être établies sur les thématiques qui mobilisent la Bretagne : aménagement du territoire - bâtiment durable - biodiversité - eau et milieux aquatiques - capital humain - économie circulaire - énergie, climat - qualité de l'air - mer et littoral - mobilités - patrimoine géologique.

Les actions ainsi engagées pourront s'appuyer sur les Chartes Environnement et/ou RSE.

REMISE DES DIPLÔMES ET CERTIFICATS

Le 17 novembre 2017, plusieurs entreprises ont reçu le diplôme 4/4 de la Charte Environnement RPE 2012 ou le certificat de la Charte Environnement RPE 2016, des mains de Thierry BURLLOT, vice-président du Conseil régional chargé de l'environnement, de l'eau, de la biodiversité, du climat et des déchets, et de Michel BACLE, chef du Service Patrimoine naturel à la DREAL :

Diplôme 4/4

- CARRIÈRE DU GUÉ MORIN
 - Le Gué Morin - VIEUX-VY-SUR-COUESNON / ROMAZY
- SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES BRETONNES
 - Le Dividou - GARLAN
 - Kernvaigne - RIEC-SUR-BÉLON / LE TRÉVOUX
 - Coët Lorch - INZINZAC-LOCHRIST
- CARRIÈRES DE LA GARENNE
 - La Garenne - VIGNOC
- CARRIÈRE LANNURIEN
 - Neiz-Vran - SAINT-EVARZEC
- SOGETRAP
 - Darancel - SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE

Certificat niveau MATURITÉ

- CARRIÈRES ET MATÉRIAUX DU GRAND OUEST
 - La Lande - PLUMELIN
 - Kervrien - PLUVIGNER
 - Poulmarh - GRAND-CHAMP
 - La Croix Gibat - TRÉGUEUX

TÉMOIGNAGE

Simon MEDINA
responsable
carrières des
Kaolins de
Bretagne (IMERYS
CERAMICS France)



La volonté d'inscrire Kaolins de Bretagne dans une démarche RSE complète notre démarche d'intégration à la Charte Environnement. Il nous apparaît logique de nous inscrire dans cette continuité. L'audit pilote réalisé sur notre site l'année dernière a conforté notre décision.

En outre, la RSE fait partie des axes de développement sur lesquels le groupe IMERYS participe et travaille ; les moyens mis en œuvre au sein des Kaolins de Bretagne sont donc le prolongement des choix opérés par notre groupe.

Nos métiers évoluent et nous devons également évoluer de manière responsable. Nous essayons de faire connaître notre activité, ses débouchés et les nombreux enjeux qui la concernent : environnementaux, sécurité, qualité, relations clients/fournisseurs, organisation des ressources humaines, relation avec les parties prenantes et les riverains. La Charte RSE, au carrefour de ces différents enjeux, est un outil d'aide à la décision, un système de management. Notre adhésion est un choix stratégique pour la gouvernance et la gestion de nos sites.

Organisé de manière pragmatique, le référentiel de la Charte RSE est un outil qui va nous permettre de mettre en avant les engagements responsables et sociétaux de notre entreprise. Il nous faut maintenant nous organiser, expliquer et communiquer auprès de nos équipes, afin de réussir sa mise en œuvre, son fonctionnement et sa pérennisation.

